



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 97 - Juillet / Août / Septembre 2025



SOMMAIRE

Compte-rendu municipal 4-7

Info mairie 8-11

Compte-rendu des associations 12-13

Calendrier des manifestations 14

État civil 14

Infos pratiques 15-16

Chères Capraisiennes chers Capraisiens,

L'été est là, avec ses journées longues, ses soirées douces... et cette envie partagée de se retrouver, de profiter, de souffler un peu. Dans un monde parfois lourd d'incertitudes – entre les conflits qui se multiplient à l'International, de l'Ukraine à la bande de Gaza, en passant par les tensions entre Israël et l'Iran – il est plus que jamais essentiel de mesurer la chance que nous avons de vivre dans un pays où les mots **Liberté, Égalité, Fraternité** ont encore du sens. Ils sont le socle de notre quotidien, et rappellent combien la **paix** est précieuse.

Et si, cet été, on prenait le temps de renouer avec l'essentiel ? Le lien, l'échange, le plaisir d'être ensemble. Dans cet esprit, je vous invite à venir nombreux aux **rendez-vous de l'été** : les **séances de cinéma en plein air**, toujours très attendues, ou encore **la fête du village**, moment fort de notre vie collective, qui promet de beaux souvenirs.

C'est aussi un été de **projets concrets** pour notre commune ! Je suis heureux de vous annoncer l'ouverture toute proche de notre **espace Tiers Lieux**, un lieu dédié au **coworking et au télétravail**, moderne et convivial, pensé pour favoriser les échanges et répondre aux nouveaux modes de travail.

Les **travaux du futur bar-restaurant** seront achevés en **juillet**, et nous lancerons, en partenariat avec la **CCI de la Dordogne**, un **appel à projet** pour recruter un gérant, avec l'objectif d'une **ouverture à l'automne**. Un nouvel espace de vie qui viendra renforcer l'offre de convivialité dans notre cœur de village.



Par ailleurs, les **travaux de rénovation énergétique de l'école** vont débiter cet été, pour offrir aux enfants un cadre encore plus confortable et respectueux de l'environnement. Et enfin, le **projet d'API-supérette** suit son cours : le **permis de construire** devrait être accordé très prochainement, en vue d'une **installation à l'automne**.

Autant de belles avancées, portées collectivement, pour un village dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un **très bel été**, plein de rencontres, de partages, et de petits bonheurs simples.

Avec toute mon amitié,

**Votre Maire dévoué,
Laurent PEREA**



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde
14 Route de Sarlat
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde
05 53 63 47 65
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr
www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Responsable de Publication : Laurent PEREA
Éditorial : Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL
Maquette et impression :

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



À SAINT CAPRAISE-DE-LALINDE, BIEN VIVRE ENSEMBLE



Chèr-e-s Administré-e-s,

Le bien-vivre ensemble est une richesse que nous cultivons au quotidien dans notre village. Il repose sur des valeurs simples mais essentielles : **le respect, l'écoute, la solidarité et la volonté** de vivre ensemble en bonne entente, dans un cadre apaisé.

Dans cette démarche collective, **chacun a sa place et son rôle à jouer** : les familles, les aînés, les nouveaux arrivants, les jeunes, les agents communaux et les élus.

1. Prendre soin de notre cadre de vie commun

- Respectons les lieux publics, les espaces verts, les voiries, ainsi que le travail de ceux qui les entretiennent.
- Veillons à la tranquillité du voisinage (bruit, horaires de tonte ou de bricolage, animaux).
- Participons à la propreté du village : aucun déchet ne disparaît tout seul, et chacun peut contribuer par de petits gestes quotidiens.

2. Prévenir les désaccords : favoriser le dialogue apaisé

Les tensions peuvent survenir, c'est naturel. Mais elles ne doivent jamais dégénérer. En cas de désaccord entre voisins, **privilégions le dialogue calme, la compréhension mutuelle et la recherche d'un terrain d'entente**. L'écoute est la clé pour désamorcer les conflits et préserver la bonne entente.

3. Respecter les jeunes et les impliquer

Les jeunes sont **nos habitants d'aujourd'hui**, et pas seulement les citoyens de demain. Ils ont droit au respect, et à leur place dans la vie du village. **La direction des jeunes** travaille activement à leur proposer des espaces d'expression, d'initiatives et de rencontres, pour qu'ils soient acteurs à part entière du vivre-ensemble.

4. Respecter les agents municipaux et les élus

Nos agents municipaux, qu'ils soient administratifs ou techniques, œuvrent chaque jour au service de la collectivité. **Nos élus**, quant à eux, s'engagent pour le bien commun. **Tous méritent le respect dans**

l'exercice de leurs fonctions, quelle que soit la situation. Aucune forme d'irrespect, de menace ou de violence ne saurait être tolérée. Le dialogue avec les services ou la mairie reste toujours possible, dans un climat courtois et constructif.

5. Vivre ensemble, c'est aussi partager

Les moments conviviaux (fêtes, animations, cérémonies, marchés gourmands, repas de quartiers, vœux,...) sont des occasions privilégiées pour se connaître, se parler, tisser du lien. Ces instants renforcent la cohésion, apaisent les tensions, et rappellent **qu'une commune vivante est avant tout une commune humaine**.

En résumé :

Le bien-vivre ensemble, c'est le respect de soi, des autres, de notre environnement et de ceux qui font vivre le village. Merci à chacune et chacun de contribuer, à sa façon, à entretenir cet équilibre si précieux.

La Mairie

FIN DES TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : PLACE AUX LED !

Les tranches 3 et 4 des travaux de modernisation de notre **réseau d'éclairage public** viennent de s'achever, marquant ainsi la **fin complète du chantier** engagé ces dernières années pour rendre notre commune plus économe et plus respectueuse de l'environnement.

Ce programme ambitieux visait à remplacer progressivement les éclairages énergivores par des **lampes LED**, bien plus sobres en consommation électrique, tout en assurant une qualité d'éclairage optimale pour la sécurité et le confort de tous.

Avec ces dernières tranches finalisées, **l'ensemble du parc d'éclairage public de la commune est désormais équipé en LED**. Cette modernisation permettra de **réduire significativement la facture énergétique**, tout en diminuant notre **empreinte carbone**.



C'est aussi un pas de plus vers la **transition écologique locale**, en cohérence avec les engagements de la municipalité pour un développement durable et responsable.

Merci à toutes les équipes techniques et partenaires pour la réalisation de ce projet, et aux habitants pour leur patience durant les phases de travaux.

PONT DE SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE : DIAGNOSTIC POSÉ, MODERNISATION À VENIR

Le vendredi 13 juin dernier, le Département de la Dordogne a présenté aux élus des communes concernées – **Saint-Capraise-de-Lalinde, Varennes, Lanquais, Saint-Agne, Verdon** – ainsi qu'à la **Communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord**, le **rendu du diagnostic complet du pont de Saint-Capraise**.

Ce diagnostic confirme la **nécessité d'une importante réhabilitation** de l'ouvrage, aujourd'hui fragilisé par de nombreuses fissures, une corrosion avancée des armatures et un vieillissement structurel général. Pour garantir la sécurité de tous, la **circulation y est actuellement interrompue**, dans l'attente des travaux.

Un programme technique a été retenu, incluant :

- Le **renforcement des poutres principales par matériaux composites (bandes carbone collées)**,
- La **réparation des bétons et armatures corrodées**,
- La mise en place d'un **revêtement étanche**,
- Et la **reconstruction partielle des superstructures** (chaussée, trottoirs, assainissement, murets...).
- Le pont restera accessible **aux véhicules légers (jusqu'à 3,5 tonnes)** une fois les travaux réalisés.

Cependant, compte tenu du **nombre très important d'ouvrages à traiter dans le département**, les travaux

de réhabilitation du pont de Saint-Capraise ne seront certainement pas programmés avant 2030, en raison d'un **calendrier départemental déjà très chargé**.

Conscient des conséquences économiques de cette fermeture, **Monsieur le Maire a de nouveau sollicité le Département** afin d'étudier la **possibilité d'aides financières pour les commerçants locaux** touchés par cette situation. Il a notamment attiré l'attention sur la **boulangerie-pâtisserie de Saint-Capraise**, dont l'activité est fortement impactée.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour que ce dossier avance dans les meilleures conditions possibles, avec la **volonté partagée de garantir la sécurité de tous, tout en accompagnant la vie locale**.



LA BIBLIOTHÈQUE VOUS ACCUEILLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX PARTAGÉS AVEC L'AGENCE POSTALE



La **bibliothèque de Saint-Capraise-de-la-Lalinde** a déménagé ! Elle vous accueille désormais dans **ses nouveaux locaux**, situés au sein du **bâtiment de l'agence postale**, sur la **route de Sarlat**.

Un **espace agréable, lumineux et convivial**, ouvert à toutes et à tous. ... **L'inscription et l'accès sont gratuits**, et le **lieu est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite**.

Vous y trouverez un large choix de **romans, policiers,**

documentaires, bandes dessinées, et des **nouveautés** régulièrement sélectionnées **avec votre participation**.

Mais ce n'est pas tout ! La bibliothèque devient aussi un lieu de vie avec :

- **Des jeux de société** (cartes, dominos, jeux modernes...),
- Des **activités autour des livres**,
- Des **nocturnes, des lectures en langues étrangères**,
- Et des **expositions** tout au long de l'année.

Et à partir du mois d'août, un nouveau service verra le jour dans ce même bâtiment : la **bricothèque** ! Un lieu où les administrés pourront **emprunter du petit matériel de bricolage**, pour leurs travaux occasionnels ou leurs projets du quotidien.

- **Adresse**: Route de Sarlat, Saint-Capraise-de-la-Lalinde
- **Contact** : 06 08 41 56 76

Venez nombreux découvrir et profiter de ce nouvel espace partagé, au cœur de notre village !

AIRE DE JEUX DES DEUX BERGES : DE NOUVEAU ACCESSIBLE !

Bonne nouvelle pour les familles !

L'**aire de jeux pour enfants** située dans le **lotissement des Deux Berges** est à **nouveau ouverte au public**.

Pour des **raisons de sécurité**, certains éléments de la structure avaient été temporairement neutralisés afin de permettre leur **réparation**. Ces travaux sont désormais terminés, permettant aux plus jeunes de **profiter à nouveau de cet espace en toute sécurité**.

La municipalité remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension durant cette période d'intervention. Nous vous souhaitons à toutes et tous de **joyeux moments de jeux et de partage** dans ce lieu apprécié des enfants et des familles !



VISITE DE M. LE SOUS-PRÉFET DE BERGERAC - JEUDI 3 JUILLET



Le jeudi 3 juillet, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Sous-Préfet de Bergerac en visite officielle à Saint-Capraise-de-la-Lalinde.

Cette rencontre a été l'occasion pour la municipalité de présenter les actions mises en œuvre pour redynamiser notre village et renforcer le bien-vivre ensemble : nouveaux services de proximité, aménagements, animations culturelles, espaces partagés et démarches citoyennes.

Nous avons également échangé sur les projets à venir portés par la commune, pour lesquels un accompagnement de l'État pourrait être sollicité : qu'il s'agisse d'initiatives sociales, environnementales ou d'amélioration des infrastructures locales.

La présence de M. le Sous-Préfet a marqué un temps fort de reconnaissance pour notre territoire, et nous avons été heureux de pouvoir lui faire découvrir l'engagement des élus et des habitants en faveur de l'avenir de Saint-Capraise-de-la-Lalinde.

FÊTE DU VILLAGE - 19 JUILLET : CONVIVIALITÉ, DÉCOUVERTES ET FÊTE JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT

La fête annuelle de Saint-Capraise-de-la-Lalinde aura lieu le **19 juillet**, un rendez-vous incontournable qui rassemble toutes les générations.

La municipalité est fière d'apporter un **soutien financier important** au **Comité des fêtes**, pilier de cette belle manifestation locale.

Au programme :

- **Marché campagnard** dès le début de soirée, pour profiter des saveurs et du savoir-faire de nos producteurs locaux,
- **Initiation au tir à l'arc** de 17h à 19h, organisée par la nouvelle association **Le Bel Oiseau**, ouverte à tous, des plus jeunes aux plus âgés,
- En soirée, le traditionnel **spectacle cabaret**, spectacle apprécié pour son ambiance festive et conviviale.

Pour clôturer cette journée en beauté, un **feu d'artifice sera tiré à partir de 23h au bassin de Saint-Capraise-de-la-Lalinde**, illuminant le ciel et rassemblant les habitants dans un moment magique.

Un grand merci aux **associations et bénévoles** qui, par leur engagement, rendent possible cette fête qui fait vibrer notre village chaque année.

Venez nombreux pour partager ce moment de joie, de partage et de fête !

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE AUX PLATANS : SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR TOUS

La Régie Départementale de Eaux 24, gestionnaire de l'eau sur notre commune, procédera d'ici la fin de l'année à un **renforcement important du réseau d'eau potable au lieu-dit les Platans**.

Cette opération permettra notamment de **poser la dernière borne d'incendie** dans ce secteur, un élément essentiel pour garantir une **meilleure sécurité incendie** pour les habitants et les bâtiments environnants.

Cet investissement marque la **finalisation de l'ensemble de l'opération Défense Incendie** sur notre

commune, un engagement fort pour la protection de tous et la qualité du service public.

La municipalité remercie RDE 24 pour son implication dans ce projet structurant.



SAINT CAPRAISE DE LALINDE
PLACE DU BICENTENAIRE
SAMEDI 19 JUILLET

Happy Folie's
"BIENVENUE À BORD"

DE 17H À 19H Initiation au tir à l'arc

À PARTIR DE 19H : Grand marché gourmand
PENSEZ À ENMENER VOS COUVERTS

À 21H : Spectacle Cabaret des HAPPY FOLIE'S

À 23H30 : Feu d'artifice TIRE SUR LE BASSIN DU CANAL
Suivi d'une soirée DJ

 ORGANISATION COMITÉ DES FÊTES ET MUNICIPALITÉ 

CANICULES À RÉPÉTITION : RESTONS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Les épisodes de **fortes chaleurs** deviennent malheureusement de plus en plus fréquents, et la commune de Saint-Capraise-de-la-Lalinde n'échappe pas à cette réalité.

En période de **canicule**, nous appelons chacun à faire preuve de **vigilance**, en particulier envers les **personnes vulnérables** : personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou souffrant de pathologies chroniques.

Pour aider à mieux vivre ces périodes difficiles, un **espace de fraîcheur climatisé** peut être **mis à disposition sur simple demande**. N'hésitez pas à **contacter la mairie** au **05 53 63 47 65**, ou **Madame Éliane Duponteil**, adjointe aux questions sociales, au **06 19 04 92 64**, pour organiser votre accueil.

Par ailleurs, quelques gestes simples peuvent faire la différence :

- Boire de l'eau régulièrement, même sans soif,
- Rester au frais autant que possible,
- Fermer volets et rideaux en journée,
- Donner des nouvelles à ses proches ou voisins.

Dans ces moments, plus que jamais, la **solidarité locale** est précieuse. Restons attentifs les uns aux autres.



NOUVEAU À SAINT-CAPRAISE : UN TIERS-LIEU DÉDIÉ AU TRAVAIL ET AU PARTAGE

Dans les jours à venir, Saint-Capraise-de-Lalinde accueillera l'ouverture du tout nouveau **tiers-lieu** dédié au **coworking, télétravail, échanges et rencontres** : **Spot'Capr@ise**. Une belle initiative portée par la commune, dans un esprit de modernité, de lien social et de dynamisme local.

Ce nouvel **espace de travail partagé** propose **8 postes** en « OPEN SPACE » ainsi qu'une **salle de visioconférence** équipée d'un grand écran et pouvant accueillir jusqu'à **12 personnes**. Que vous soyez indépendant, salarié en télétravail, étudiant ou porteur de projet, ce lieu est conçu pour répondre à vos besoins professionnels.

À disposition également :

- **Photocopieur/scanner/imprimante**

- **Coin détente** avec micro-ondes, cafetière, bouilloire et réfrigérateur
- **Connexion internet haut débit**

Mais ce tiers-lieu ne se limite pas à un espace de travail ! Pensé comme un **véritable lieu de vie**, il accueillera **ateliers, animations, rencontres associatives et moments conviviaux**. Un cadre idéal pour favoriser les échanges et tisser des liens entre habitants, professionnels et curieux de passage.

Installé dans un **cadre d'exception**, en bordure du bassin du canal de Saint-Capraise, il bénéficiera très bientôt de la proximité immédiate du **nouveau bar-restaurant**, lui aussi en cours d'ouverture. Un cadre inspirant, propice à la créativité comme à la détente.

- **Réservations et paiements** disponibles prochainement en ligne sur le site de la mairie :

www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Ou par téléphone au 05 53 63 47 65

Venez découvrir ce lieu, l'essayer, l'adopter... et pourquoi pas y organiser votre prochain projet ou événement !



INFORMATIONS SUR LES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS ET À LA CANICULE 2025

Pour une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter ma carte vigilance de Météo-France qui est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h :

<http://vigilance.meteofrance.com>

Une plateforme téléphonique d'information « Canicule » accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France), de 9h à 19h pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

Santé publique France rappelle les conseils simples à adopter ; qui doivent s'appliquer à tous, y compris aux personnes en bonne santé, pour lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur.

Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée. Les conseils de préventions s'appliquent particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri,...) et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications.



TOUT SAVOIR SUR LES RECOMMANDATIONS DE COMPORTEMENTS ET DE PREVENTION

www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule

- ☞ Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- ☞ Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jours ;
- ☞ Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- ☞ Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée,...)
- ☞ Évitez les efforts physiques ;
- ☞ Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- ☞ Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- ☞ Consultez régulièrement le site Météo-France pour vous informer.

En voiture et lors de longs trajets

- ☞ Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur pendant les trajets en voiture ;
- ☞ Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir ;
- ☞ Sur certaines aires d'autoroutes des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mis à votre disposition ;
- ☞ Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes ;
- ☞ Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, surtout un enfant car les températures dans l'habitacle peut augmenter.

PERMANENCES CAUE PREMIER SEMESTRE 2025

Rencontrez gratuitement
un architecte ou un conseiller énergétique :
17/07/2025 de 10h00 à 17h00

Sur rendez-vous : 05 19 59 01 00

Ou par courriel : service-habitat@ccbdp.fr

DON DE SANG ET DE PLASMA

Don de sang et de plasma : un geste vital, un engagement citoyen



Chaque jour, des milliers de malades ont besoin de transfusions sanguines ou de traitements à base de plasma pour vivre ou guérir. Ces besoins sont constants, et aucune alternative ne peut remplacer le don humain.

En donnant votre sang ou votre plasma, vous sauvez des vies, tout simplement.

• Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans (65 ans révolus pour le plasma), sous réserve d'un entretien pré-don sur place.

• Pourquoi donner régulièrement ?

Les composants du sang (globules rouges, plaquettes, plasma) ont une durée de vie limitée. Les besoins sont donc continus, notamment pour les personnes atteintes de cancers, de maladies chroniques ou après un accident.

• Et le don de plasma ?

Moins connu, le don de plasma est tout aussi essentiel. Il permet de fabriquer des médicaments vitaux pour des milliers de patients.

• Où donner ?

Les collectes sont organisées régulièrement dans **votre commune ou à proximité**. Retrouvez les prochaines dates proches de chez vous sur le site de l'Établissement français du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

Vous pouvez également nous retrouver à la **Maison du don de Périgueux (Sang total et Plasma)**, 14 rue Victoria face à l'Hôpital 24000 Périgueux, téléphone : 0 800 74 41 00

MOBILISONS-NOUS, ENSEMBLE, POUR SAUVER DES VIES !

**UN DON DE SANG = 1 HEURE DE VOTRE TEMPS
DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE ET
CONVIVIALE = 3 VIES SAUVÉES**

Don de sang avec ou sans rdv

**Judi 24/07/2025
Saint-Capraise de Lalinde
Salle des fêtes Place du Bicentenaire
15h00 à 18h30**



BUS DU JEUDI

Un **bus gratuit** est à la **disposition de tous** pour se rendre le **jeudi** matin à Lalinde.

Départ : 9h30 devant la salle des fêtes de St-Capraise-de-Lalinde

Retour : 11h45 (départ de Lalinde à 11h30)



PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS ET DE VÉGÉTATION 9 FEUX SUR 10 SONT D'ORIGINE HUMAINE !



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...

- Organiser les barbecues **loin de la végétation**
- Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)
- Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable
- Rester Informé de la situation** et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

En adoptant les bons comportements, il est possible d'éviter les départs de feux, de se protéger et de préserver l'environnement. C'est à nouveau le message phare de cette 8ème édition de la campagne nationale de prévention, lancée par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche et le ministère de l'Intérieur.

Pour la première fois, la campagne sera diffusée sur M6 pour atteindre une cible plus jeune. Dans le même objectif, la campagne intègre un volet de nouveaux contenus sur les réseaux sociaux.

Avec le changement climatique, le risque d'incendie s'intensifie dans les zones historiques et s'étend dans de nouveaux territoires. Chaque territoire est désormais concerné par le risque d'incendie.

Vous êtes un relai clé de cette campagne, aidez-nous à transmettre les messages de prévention en partageant les bons réflexes à vos communautés !

feux-foret.gouv.fr

SMD3 - ALERTE - SERINGUES RETROUVÉES DANS LES DÉCHETS RECYCLABLES - QUE FAIRE DES SERINGUES USAGÉES ?

Seringues usagées déposées dans les bornes des recyclables

Plusieurs seringues ont été retrouvées ce matin au centre de tri de la Rampinsolle. Par chance, cette fois-ci, aucune des personnels n'a été piqué, ces piqûres d'aiguilles les exposent à un risque de transmission de virus, tels que le virus des hépatites B et C (VHB et VHC) et le virus du Sida (VIH - virus de l'immunodéficience humaine).

Nous souhaitons attirer l'attention de tous et faire un point d'information sur le tri à effectuer avec les déchets de soins piquants.

Alerte ! Seringues retrouvées au milieu des déchets recyclables au centre de tri. **Que faire des seringues usagées ?**

Les déchets de soins piquants sont à stocker dans des boîtes à aiguilles sécurisées remises gratuitement en pharmacie, sur présentation d'une ordonnance.

Les boîtes pleines sont à apporter dans un point de collecte adapté, en pharmacies ou déchèteries.

La liste complète des points de dépôt est disponible sur le site de l'éco-organisme agréé DASTRI, en charge de leur prise en charge .

Un geste important pour votre santé et pour la sécurité des agents de collecte.

En savoir plus : Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.





Horaires

VALABLES DU **02/09/2024** AU **04/07/2025**

CARS RÉGIONAUX
LIGNE 334

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD → LALINDE → BERGERAC

		TOUTE PÉRIODE *													
		LMmJV	L	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	Mm	M	S	S	D&JF	D&JF
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(1)	(2)	TAD	TAD	TAD	TAD
BEAUMONTOIS-EN-P. NAUSSANNES FAUX	Collège Léo Testut	-	-	-	-	-	06:45	06:45	06:54	-	-	08:54	12:23	08:54	12:23
	Salle des Sports	-	-	-	-	-	-	06:55	-	-	-	-	-	-	-
	La Micalié	-	-	-	-	-	-	07:00	-	-	-	-	-	-	-
	Parking de la Mairie	-	-	-	-	-	-	07:04	-	-	-	-	-	-	-
ST-AUBIN-DE-LANQUAIS BAYAC COUZE-ET-SAINT-FRONT LALINDE	Place de l'Eglise	-	-	-	-	-	-	07:08	-	-	-	-	-	-	-
	D660	-	-	-	-	-	06:53	-	07:02	-	-	09:02	12:31	09:02	12:31
	Mairie	-	-	-	-	-	06:59	-	07:08	-	-	09:08	12:37	09:08	12:37
	Monument	-	-	06:53	-	-	-	-	07:12	13:07	13:07	09:12	12:41	09:12	12:41
ST-CAPRAISE-DE-LALINDE MOULEYDIER	La Bourriette	06:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sauveboeuf Ecole	06:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Jean Monnet	06:55	06:55	06:55	-	-	-	-	07:13	13:08	13:08	09:13	12:42	09:13	12:42
	La Gratusse (EDF)	06:58	06:58	06:58	-	-	-	-	07:14	13:09	13:09	09:14	12:43	09:14	12:43
	Port de Couze	07:00	07:00	07:00	07:00	-	-	-	07:17	13:13	13:13	09:17	12:47	09:17	12:47
	Place du Bicentenaire	07:04	07:04	07:04	07:04	-	07:04	-	07:23	13:19	13:19	09:23	12:53	09:23	12:53
	Tuilères (EDF)	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	-	07:25	13:21	13:21	09:25	12:55	09:25	12:55
	Tuilères Bourg	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	-	07:27	13:23	13:23	09:27	12:57	09:27	12:57
	Lot St Cybard	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	-	07:29	13:25	13:25	09:29	12:59	09:29	12:59
	St Cybard	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	-	07:30	13:26	13:26	09:30	13:00	09:30	13:00
CREYSSE	Le Bourg	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	-	07:32	13:28	13:28	09:32	13:02	09:32	13:02
	Place de l'Ecole	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	-	07:36	13:32	13:32	09:36	13:06	09:36	13:06
	Mairie	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	-	07:37	13:33	13:33	09:37	13:07	09:37	13:07
BERGERAC	ZA La Roque	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	-	07:38	13:34	13:34	09:38	13:08	09:38	13:08
	ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	-	07:21	-	-	-	-	-	-	-
	ZAE Paul Loubradou (3)	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place du Foirail	-	-	07:30	-	-	07:30	-	07:50	13:46	13:46	09:50	13:20	09:50	13:20
	Lycée Capelle	07:40	-	-	-	07:40	-	-	07:30	-	-	-	-	-	-
	Lycée des Métiers H. Duc	-	-	07:37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Saint Front	-	-	07:45	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	-	-	07:55	-	-	07:40	-	07:55	13:51	13:51	09:55	13:25	09:55	13:25
	Jardin Perdoux	-	-	08:00	-	-	07:45	-	08:00	13:56	13:56	10:00	13:30	10:00	13:30
	Lycée Maine de Biran	-	07:45	-	07:35	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-
Collège Eugene Leroy	07:45	-	-	-	-	-	07:40	-	-	-	-	-	-	-	
Collège Jacques Prévert	-	-	-	07:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Départ TER Bergerac > Bordeaux				8:04			8:04			13:59	13:59	10:21	14:04	10:07	14:04

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

Lignes Régionales en Dordogne - Ligne 334 Nouveaux horaires valables du 05/07/2025 au 31/08/2025

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/dordogne>



TER Nouvelle Aquitaine - Ligne 33 -



HORAIRES DU 05/07/2025 AU 13/12/2025
SARLAT > BERGERAC > BORDEAUX

Nouveaux horaires valables du 05/07/2025 au 13/12/2025

<https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/se-deplacer/fiches-horaires>





Ce 5ème salon de l'ATELIER DES COULEURS, qui a accueilli et captivé des centaines de visiteurs, a fermé ses portes.

C'est avec un public intéressé et captivé par la beauté et la lumière des œuvres présentées, notamment les œuvres de l'invité d'honneur Kazimierz DZYGA mais aussi le travail du bois de Jean-Paul MIGNAN, de la forgeonne Océane GERARD et la participation de l'école avec la fabrication d'une fresque et une démonstration du tournage sur bois.

Certains artistes ont été récompensés par des « CESAR »

CESAR de la mairie de Saint Capraise à Cécilia FARGUETTE pour « regard perdu »

CESAR de l'atelier des couleurs à Christiane DUQUESNOIS pour « un peu de douceur »

CESAR d'encouragement à Marie-Agnès MONTAROU pour l'ensemble de ses œuvres

CESAR du PUBLIC à Catherine BUNEL pour « savane au soleil couchant »

Nous remercions le Département de la Dordogne, la CCBDP, la mairie de Saint Capraise de Lalinde, les personnels administratifs et techniques et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce salon.

Les activités de l'atelier se terminent le 2 juillet pour reprendre le 3 septembre 2025.

L'ASSOCIATION « NATURE ET SAISONS »

En ce début du mois de Juin 2025, nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux 80 premiers lecteurs de l'ouvrage « La Combe aux Truffes » pour leur soutien et leur enthousiasme.

Un grand merci également à la **Boulangerie Gabriel K** de Saint-Capraise-de-Lalinde pour son accueil chaleureux et sa nouvelle collaboration précieuse lors de la présentation de cet ouvrage, le Dimanche 25 Mai dernier, ainsi que pour l'organisation d'un point permanent de dépôt-vente.

Un grand merci enfin à la municipalité de Saint Capraise de Lalinde pour son soutien moral, matériel, et financier, à nos actions et réalisations.

Prochains Événements :

- **Présentation-Dédicace** : Nous serons présents à la **Librairie Grain de Lire** à Lalinde, le **jeudi matin 3 juillet**, pour une nouvelle séance de présentation-dédicace. Nous serons heureux de vous y rencontrer et de partager avec vous les coulisses du livre.
- **Exposition de Photos de Faune Sauvage** : Du **30 juillet au 10 août 2025**, nous aurons le plaisir de vous inviter à découvrir notre exposition sur la faune sauvage à la **Maison de Montard** à Lalinde (ex-espace d'accueil de l'Office du Tourisme). Une belle occasion de s'immerger dans l'univers de la nature et des animaux sauvages de notre région.
- **1ère Fête du Canal** : Nous serons également présents lors de la **première fête du Canal**, les **20 et 21 septembre prochains**, pour échanger et partager avec vous.



Enfin, pour ce numéro, l'**association Nature et Saisons** souhaite partager avec vous quelques observations fascinantes de cervidés effectuées l'automne dernier en **Pays Lindois**.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un **excellent été !**

Laurent CHAUVETON

Site internet et boutique en ligne :

www.natureetsaisons.fr

Adresse messagerie : natureetsaisons@orange.fr

Adresse postale : 48, route de Sarlat 24150 Saint Capraise de Lalinde



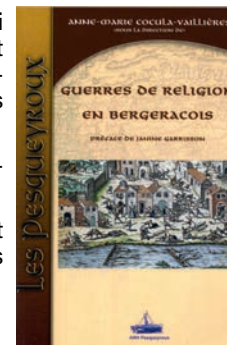
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION "LES PESQUEYROUX"

L'Association de Recherche Historique ARH "Les Pesqueyroux" a tenu son Assemblée générale vendredi 20 juin à Saint-Capraise. Le bilan moral a permis de mettre en valeur l'activité d'édition de l'équipe qui vient de publier un 21ème titre : " Guerres de religion en Bergeracois". Cet ouvrage, écrit sous la direction d'Anne-Marie Cocula, a regroupé une équipe d'historiens et de chercheurs qui ont apporté leurs connaissances dans divers domaines : vie sociale, tactique militaire, architecture, etc.

Vue la bonne santé financière de l'association, la trésorière a proposé de maintenir le prix des cartes d'adhérents à 10 €, prix sans changement depuis le passage à l'Euro !

Côté projets, les bénévoles de l'ARH s'activent depuis un an à l'aménagement d'un local dans un bâtiment au bord du canal. Le rez-de-chaussée accueillera une exposition consacrée à la batellerie. Les membres espèrent bien être en mesure de l'inaugurer à l'occasion de la Fête du canal, le 19 septembre prochain.

Photo : l'ouvrage " Guerres de religion en Bergeracois" est disponible sur le site lacaverneauxbouquins.



Les Pesqueyroux mettent le canal à l'honneur

Dans la perspective de la fête du Canal organisée par la Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord (CCBDP) du 19 au 21 septembre prochain, l'association de recherche historique Les Pesqueyroux a décidé d'apporter sa pierre à l'édifice.

Mercredi 4 juin, une rencontre a été organisée avec Dominique Gonthier, petit-fils du dernier batelier du canal qui, après une vie très active, est revenu à Saint-Capraise-de-Lalinde où il occupe désormais la maison familiale. Cet échange a permis d'évoquer plusieurs aspects de la vie d'Henri

Gonthier, personnage très attachant. Lorsque la commune a décidé, dans un but patrimonial, de construire une gabare à l'identique, elle l'a tout naturellement baptisée du nom tant escompté « Henri Gonthier ». C'est elle que l'on peut voir sur le bassin de Saint-Capraise-de-Lalinde.

Une affiche a été réalisée par l'association. Elle retrace en six photos la vie du marin et l'histoire de sa gabare, le « Jean Georgette ». Elle sera visible sur le mur de la maison du batelier pendant la durée de la fête du Canal.



Depuis avril dernier le Club des archers du Bel Oiseau a ouvert son pas de tir aux Mérilles sur l'emplacement partagé avec le Ball-Trap,

Renseignements au 06 84 38 59 12

Ce sport offre calme et concentration. Et en plus il ne coûte pas cher comparé à d'autres activités sportives !

Le club vous aide en vous fournissant du matériel au début. Le temps de déterminer ce qui vous convient.

Une démonstration et une initiation (pour ceux qui le désirent) aura lieu lors de la fête votive le 19 juillet dès 17h00 près de la salle des fêtes.



tous les jeudis de 17h30 à 20h.

Une belle équipe qui augmente de séances en séances sous l'œil expert de Xavier Brochard notre instructeur fédéral.

Durant l'été les activités cessent à St Capraise. Reprise en septembre !

Dans l'intervalle nous tirons sur notre terrain et parcours forestier des Thomas à Ste Sabine Born.

Mais si nous rejoindre vous tente cet automne, prenez contact dès maintenant !

OMELETTE À L'AILLET DE L'ACCA

Encore cette année l'omelette à l'aillet de l'ACCA qui a eu lieu à la cabane de chasse des Mérilles a eu un beau succès avec 80 participants.

Nous avons eu la chance d'avoir une belle journée ensoleillée même si ce repas n'était pas tout à fait comme les précédents.

Pour nous cette journée était un défi et un hommage à Philippe qui nous a quitté et dont la mémoire continuera à vivre aussi à travers les manifestations de l'ACCA

Je tiens à m'excuser auprès des personnes que nous n'avons pas pu accueillir car nous étions complets et je remercie toutes celles et ceux qui ont aidé à faire de cette journée une Belle journée.

L'ACCA vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une autre omelette.

Nous serons aussi présents lors des cinémas et de la fête avec notre stand saucisses de sanglier/frites.

Laurent Rebeyrotte



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- Léana, Maria DO ROSARIO MESQUITO, née le 24 mars à BERGERAC

Toutes nos félicitations aux familles

DÉCÉS :

- M. DELAYRE Philippe, le 4 avril 2025 à PERIGUEUX
- M. FAJARDO Pascal, le 28 avril 2025 à SAINT-CAPRAISE DE LALINDE

Toutes nos condoléances aux familles



MARIAGES :

- Morgane, Wesley, Glen PIRON et Maybelle, Ellen, Yasmine, Marine BOULIER, le 31 mai
- Thibaud, Nicolas PAULIN et Audrey MALBEC, le 31 mai

PACS :

- Laetitia DE CHAZERON et Kévin YONNET, le 20 juin 2025
- Marie, Anaïs MONFUMAT et Rémi RAYNAL, le 28 juin

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dates	Manifestations	Où
Vendredi 04/07/2025	<p>Cinéma plein Air « LE LOUP ET LE LION » (Municipalité) Bar Communal Petite restauration</p> 	<p>Air de Camping Car Projection 22h (Popcorn) Place du Bicentenaire à partir de 18h</p>
Vendredi 18/07/2025	L'ADAM	Commémoration
Samedi 19/07/2025	<p>Fête Votive (Comité des fêtes) -Initiation tir à l'arc (17h à 19h) -Marché campagnard - Spectacle Cabaret - Feux d'artifice (23h au bassin)</p>	<p>Salle des fêtes Place du Bicentenaire</p>
Jeudi 24/07/2025	<p>Don de sang avec ou sans rdv RDV : dondesang.efs.sante.fr</p>	<p>Salle des fêtes Place du Bicentenaire 15h00 à 18h30</p>
Vendredi 22/08/2025	<p>Cinéma plein air « NOTRE TOUT TOUT PETIT MARIAGE » (Municipalité) Bar Communal Petite restauration</p> 	<p>Air de Camping Car Projection 22h (Popcorn) Place du Bicentenaire à partir de 18h</p>
Samedi 06/09/2025	Repas des Vendanges (Joyeux Gabariers)	<p>Salle des fêtes Place du Bicentenaire 12h00</p>



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (Sauf périodes de congés)

<i>Jours</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>	Fermée au public	14h00 à 18h00
<i>Mardi</i>	08 00 - 12h00	14h00 à 18h00
<i>Mercredi</i>	08h00 - 12h00	Fermé
<i>Jeudi</i>	08 00 - 12h00	14h00 à 18h00
<i>Vendredi</i>	08h00 -12h00	14h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	09h00 - 12h00	Fermé



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE (sauf périodes de congés)

<i>Jours</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>	Fermé	13h30 à 17h30
<i>Mardi</i>	8h30 à 12h30	Fermé
<i>Mercredi</i>	8h30 à 12h30	Fermé
<i>Jeudi</i>	Fermé	Fermé
<i>Vendredi</i>	Fermé	13h30 à 17h30



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Si nécessaire, en dehors des jours et horaires d'ouverture : Thérèse : 06.08.41.56.76

<i>Mois</i>	<i>Jours</i>	<i>Horaires</i>
<i>Juillet 2025</i>	Mercredi 09/07/2025 Mercredi 16/07/2025 Lundi 21/07/2025 Mercredi 30/07/2025	De 17h00 à 18h30 De 17h00 à 18h30 De 10h30 à 12h00 De 17h00 à 18h30
<i>Août 2025</i>	Lundi 04/08/2025 Mercredi 13/08/2025 Lundi 18/08/2025 Mercredi 27/08/2025	De 10h30 à 12h00 De 17h00 à 18h30 De 10h30 à 12h00 De 17h00 à 18h30
<i>Septembre 2025</i>	Lundi 01/09/2025 Mercredi 10/09/2025 Mardi 16/09/2025 Jeudi 18/09/2025 Mardi 23/09/2025 Jeudi 25/09/2025 Mardi 30/09/2025	De 10h30 à 12h00 De 17h00 à 18h30 De 10h00 à 12h00 De 14h30 à 17h00 De 10h30 à 12h00 De 14h30 à 17h00 De 10h30 à 12h00
<i>Octobre 2025</i>	Jeudi 02/10/2025 Mardi 07/10/2025 Jeudi 09/10/2025 Mardi 14/10/2025 Jeudi 16/10/2025 Mardi 21/10/2025 Jeudi 23/10/2025 Mardi 28/10/2025 Jeudi 30/10/2025	De 14h30 à 17h00 De 10h30 à 12h00 De 14h30 à 17h00 De 10h30 à 12h00 De 14h30 à 17h00 De 10h30 à 12h00 De 14h30 à 17h00 De 10h30 à 12h00 De 14h30 à 17h00



HORAIRE GARE DE LALINDE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
Mardi	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
Mercredi	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
Jeudi	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
Vendredi	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
Samedi	Fermé	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé
Jours fériés	Fermé	Fermé



PHARMACIES DE GARDES

<u>Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00</u>	<u>Pharmacie</u>	<u>Téléphone</u>
Du 04/07/2025 au 11/07/2025	Pharmacie Chamblas - <u>BEAUMONT</u>	05 53 22 30 07
Du 11/07/2025 au 18/07/2025	Pharmacie de la Halle - <u>LALINDE</u>	05 53 61 00 10
Du 18/07/2025 au 25/07/2025	Pharmacie Les 3 Vallées- <u>CREYSSE</u>	05 53 23 21 11
Du 25/07/2025 au 01/08/2025	Pharmacie Revol - <u>COUZE</u>	05 53 61 01 32
Du 01/08/2025 au 08/08/2025	Pharmacie Heynard - <u>LALINDE</u>	05 53 61 04 35
Du 08/08/2025 au 16/08/2025	Pharmacie Grenier - <u>MOULEYDIER</u>	05 53 23 20 40
Du 16/08/2025 au 22/08/2025	Pharmacie Revol - <u>COUZE</u>	05 53 61 01 32
Du 22/08/2025 au 29/08/2025	Pharmacie Heynard - <u>LALINDE</u>	05 53 61 04 35
Du 29/08/2025 au 05/09/2025	Pharmacie Les 3 Vallées- <u>CREYSSE</u>	05 53 23 21 11
Du 05/09/2025 au 12/09/2025	Pharmacie Chamblas - <u>BEAUMONT</u>	05 53 22 30 07
Du 12/09/2025 au 19/09/2025	Pharmacie de la Halle - <u>LALINDE</u>	05 53 61 00 10
Du 19/09/2025 au 26/09/2025	Pharmacie Grenier - <u>MOULEYDIER</u>	05 53 23 20 40
Du 26/09/2025 au 03/10/2025	Pharmacie Revol - <u>COUZE</u>	05 53 61 01 32
Du 03/10/2025 au 10/10/2025	Pharmacie Heynard - <u>LALINDE</u>	05 53 61 04 35
Du 10/10/2025 au 17/10/2025	Pharmacie Les 3 Vallées- <u>CREYSSE</u>	05 53 23 21 11
Du 17/10/2025 au 24/10/2025	Pharmacie Chamblas - <u>BEAUMONT</u>	05 53 22 30 07
Du 24/10/2025 au 31/10/2025	Pharmacie de la Halle - <u>LALINDE</u>	05 53 22 30 07